

Faire hiverner des animaux en extérieur en élevage bovin allaitant

Les indicateurs présentés ci-dessous ont été élaborés par les partenaires du Contrat d'Objectif « La Normandie en transition agroécologique ». **Les indicateurs en gras sont ceux sur lesquels la pratique présentée exerce une influence favorable.** Vous pouvez retrouver l'ensemble des indicateurs et le détail de leur construction via ce lien : [Indicateurs-AE-COB3](#)

ÉCONOMIQUE	SOCIAL	ENVIRONNEMENTAL
Autonomie décisionnelle Sensibilité aux aides Santé financière de l'exploitation	Vivabilité - Emploi Acceptabilité sociale Rentabilité du travail	Surfaces d'intérêt agroécologiques - Fertilisation Part d'herbe dans la SAU - Autonomie alimentaire Produits phytosanitaires – Diversité des espèces

Contexte et objectif

En système d'élevage extensif, l'hivernage en extérieur permet de faire des économies : de temps de travail, de charges de structures et de carburants.

Description - mise en œuvre

Cette fiche s'appuie sur l'expérience d'une ferme de la Pointe du Havre pratiquant l'hivernage en extérieur depuis plus de 20 ans. C'est une exploitation de 20 vaches allaitantes (et sa suite) sur 15 ha de prairies permanentes. Les veaux sont vendus comme brouards. Le troupeau est composé de plusieurs races : limousine, charolaise, rouge des prés, salers et des croisées. Il n'y a pas de bâtiment : l'ensemble du troupeau reste dehors toute l'année.

Des abris mobiles pour les animaux ont été installés sur les prairies (voir photos). Pour améliorer la protection des animaux faces aux aléas (vent en hiver, soleil en été) un filet brise-vent a été installé en 2021 (voir photo). La parcelle est équipée d'un parc de contention.

Le troupeau est nourri 100% à l'herbe toute l'année. En hiver, ou lorsque que la pousse d'herbe n'est pas suffisante, du foin est distribué chaque jour dans des râteliers. Les animaux ont aussi accès à des sels minéraux. Un ébousage est réalisé régulièrement après le passage des vaches pour éviter les refus au tour suivant, et les zones piétinées sont sursemées si nécessaire.

Résultats

L'hivernage en extérieur permet une gestion simplifiée du système avec très peu de temps de tracteur en dehors de l'affouragement des animaux. Il reste néanmoins une astreinte journalière pour l'affouragement et la surveillance du troupeau.

Les animaux sont habitués à la présence de l'éleveur, et peuvent donc être manipulés sur la parcelle. Les vêlages ont lieu uniquement au printemps et en été, ce qui évite d'avoir des manipulations stressantes à faire en hiver quand les conditions sont difficiles.

Le système permet de favoriser le bien-être des animaux qui peuvent circuler librement dès leur plus jeune âge. Cependant par rapport à un système en bâtiment, les animaux sont plus exposés aux aléas climatiques (vent et humidité en hiver, insolation en été).

D'un point de vue sanitaire, les principaux problèmes rencontrés sur la ferme sont :

- des boiteries passagères, généralement en été pendant 2-3 semaines, sur environ 20% du troupeau (variable selon les années).
- des poux en fin d'hiver, sur environ 25% du troupeau en moyenne.

Reproductibilité

L'hivernage en extérieur peut être mis en place sur une ferme herbagère à condition :

- D'avoir des prairies suffisamment portantes,
- De pouvoir fournir des abris aux animaux (en installant des abris mobiles, un brise vent ou grâce à des abris naturels tels qu'une haie),
- De garder un contact régulier avec les animaux pour pouvoir les manipuler si besoin,
- Prévoir suffisamment de râteliers pour répartir la nourriture à plusieurs endroits (attention aux effets de dominances au sein du troupeau lors de l'alimentation). Il est aussi possible de dérouler le foin directement au sol (en bale grazing).

Il est aussi possible d'installer une paillère (aussi appelé paillot) sur la parcelle, à l'abri d'un brise-vent, pour fournir aux animaux un espace de couchage qui garde la chaleur.

En élevage laitier, il est possible de faire hiverner en extérieur certains lots, notamment les génisses de plus d'un an.

En images



Troupeau en cours de pâturage



Troupeau en hivernage en extérieur



Filet brise-vent de 20 x 2 m, entouré d'un fil électrique. Des perforations ont été ajoutées pour encaisser les tempêtes.



Abris pour les veaux : l'accès est limité par un fil lisse électrifié à 1,2 m environ pour empêcher l'accès aux vaches

En savoir +

RÉSEAU DES CIVAM NORMANDS CAMPAGNES VIVANTES

Célie, BRESSON – Chargée de mission élevage

02 32 70 43 18 – 07 82 79 02 40

celie.bresson@civam.org